

## **6 OCTOBRE : JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS**

### **Souffler avec son proche ? C'est possible avec les Villages Répit Familles®**

**Respirer, prendre du répit, profiter, partager...** Les maladies neuromusculaires, évolutives et invalidantes, engendrent des situations complexes de grande dépendance. La famille (parents, conjoints) assure une présence et un accompagnement en continu de la personne malade à domicile dans plus de 80% des situations. C'est sur elles que repose la plupart des actes d'aides de la vie quotidienne (sécurité, levé/couché, hygiène, alimentation et souvent soins). Afin de permettre aux aidants familiaux de « souffler » sans perdre le lien avec leur proche en situation de handicap, l'AFM-Téléthon a impulsé l'ouverture de deux « Villages Répit Familles® ». Ils sont situés à proximité d'un centre médico-social et permettent aux aidants d'être relayés par une équipe médicale compétente durant leur séjour.

#### **A LA CAMPAGNE : LE VILLAGE REPIT FAMILLES® LA SALAMANDRE (49)**

Le Village Répit Familles®, **la Salamandre**, est situé dans le **Maine-et-Loire**, à quelques kilomètres d'Angers. Composé de 8 pavillons entièrement accessibles et adaptés dont 7 pavillons de trois pièces pour l'accueil des familles, et 1 pavillon de deux pièces. La résidence Yolaine de Kepper, attenante au VRF, permet de prendre en charge les personnes en situation de dépendance. Des conditions d'accompagnements chaleureuses et des soins personnalisés sont prodigués aux malades.



#### **Renseignements et réservations VRF® LA SALAMANDRE:**

Tel : 02 41 22 60 10 – mail : lasalamandre.ydekepper@afm-telethon.fr

## A LA MONTAGNE : LE VILLAGE REPIT FAMILLES® LES CIZES (39)



Situé à Saint-Lupicin, le Village Répit Familles® les Cizes compte 13 pavillons, 2 studios et 3 chambres individuelles adaptés, permettant l'accueil des familles, de couples ou de personnes seules en situation de handicap, dans les meilleures conditions. Le centre le Haut de Versac attenant au VRF permet aux malades de bénéficier des conditions d'accompagnement en toute sécurité. Au-delà des séjours répit, Les Cizes, c'est aussi la possibilité de découvrir de multiples activités telles que la naturopathie, la sophrologie, l'initiation à la conduite d'attelage de chiens de traîneau l'hive, de la voile sur lac à la belle saison... Sans oublier des séjours de formation pour les aidants familiaux (prévenir l'épuisement, conjuguer son rôle de parent ou conjoint et d'aidant...).

### **Renseignements et réservations VRF® LES CIZES:**

Tel : 03 84 60 46 00 - mail : [accueil-vrfllescizes@lehautdeversac.com](mailto:accueil-vrfllescizes@lehautdeversac.com)

### **Tout au long de l'année, les équipes proposent des séjours thématiques et vous accueillent selon vos besoins !**

*Afin d'avoir accès aux prestations médico-sociales, délivrées aux personnes en situation de handicap, (à l'exception du forfait journalier de 18€ pour les adultes de plus de 20ans) il suffit de bénéficier de l'orientation « accueil temporaire » de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).*

### **A propos :**

Depuis sa création en 1958, l'AFM-Téléthon, association de malades et parents de malades poursuit deux missions : la recherche et le développement des thérapies pour des maladies incurables et l'aide au malade. Dans ce dernier domaine, guidée par la volonté de rester au plus près des besoins des malades, l'AFM-Téléthon joue un rôle d'impulseur et d'initiateur de l'innovation sociale. La reconnaissance du rôle des aidants et l'expérimentation de nouvelles solutions de répit sont ses priorités. Afin de permettre aux aidants familiaux d'assurer dans les meilleures conditions et le plus longtemps possible ce rôle d'aidants, l'AFM-Téléthon a notamment conçu le concept de « Villages Répit Famille® ». L'AFM-Téléthon soutient par ailleurs des démarches innovantes pour répondre au mieux aux besoins des familles en matière d'accompagnement et de compensation (innovations technologiques). Elle défend également les droits des malades et a impulsé une politique nationale pour les maladies rares. Enfin, elle se bat pour rendre effective la citoyenneté des personnes en situation de handicap et confirmer les acquis de la Loi du 11 février 2005.

**Contacts presse :** Elia Foucard-Tiab et Stéphanie Bardon – [efoucardtiab@afm-telethon.fr](mailto:efoucardtiab@afm-telethon.fr) – 01 69 47 25 64